

La Fondation Vincent de Paul

Le **Semi internat** est un service de
l'**I**nstitut **T**hérapeutique, **E**ducatif et **P**édagogique
Vincent de **P**aul

C'est un dispositif du secteur Enfance de la Fondation qui compte également 3 autres secteurs d'activités, la Précarité, le Groupe Hospitalier et les EHPAD.

Nos valeurs s'incarnent dans le sens de l'Homme, l'être humain digne au cœur de nos préoccupations, par le développement permanent de nos compétences professionnelles

Le Financement

Sur Notification de décision de la MDPH, la prise en charge est assurée par :

Les Caisses de l'Assurance Maladie

Les enfants et adolescents bénéficient d'un transport mis en place par l'ITEP (départ à proximité du domicile)



M.D.P.H

Pour toute demande d'accompagnement, la famille doit :

Adresser un courrier à la MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Europlaza, 1, rue Claude Chappe, Bâtiment D
57070 Metz
03 87 21 83 20

Ou

Solliciter les **Enseignantes Référentes**
au 03.87.03.69.31 (pour le secteur de Sarrebourg)
Rue Erckmann Chatrian 57400 Sarrebourg

ITEP

57560 LETTENBACH

Tél : 03.87.03.78.00

Fax : 03 87 03 89 72

Adresse e mail : itep.lettenbach@enfance.fvdp.org

Contact : Mr LEROY



Semi-Internat ITEP

**Un accompagnement scolaire,
éducatif et thérapeutique**

**8 Places
6 à 18 ans**



LETTENBACH

Le semi internat

Il est régi par le décret du 5 janvier 2005 (D315-50-1)

Nous accompagnons des enfants et adolescents

qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, ces enfants se trouvent engagés dans un processus handicapant, qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé.

Le projet

Le projet est **Co-Construit, Partagé, et Contractualisé** avec chaque famille.

Il est **Ponctué** 3 fois par an,

Il est **Porté** par un éducateur, interlocuteur privilégié de la famille.

Les Missions

Auprès des jeunes ➡ travail sur le métier d'élève : au travers d'accompagnements pédagogiques éducatifs, thérapeutiques, rééducatifs

Auprès des parents ➡ Soutien aux parents sous la forme d'entretiens mensuels individuels ou familiaux, de rencontres de parents à l'ITEP.

Auprès des partenaires ➡ travail de réseaux avec les écoles extérieures (pour les élèves est en phase d'être rescolarisés en milieu scolaire à l'extérieur de l'ITEP).

L'accueil au semi-internat permet au jeune de rentrer tous les soirs à son domicile. La journée, il est scolarisé à l'Unité d'Enseignement de l'ITEP et à un statut de demi-pensionnaire. Son emploi du temps se construit autour des accompagnements scolaire, éducatif et thérapeutique.

L'objectif est d'aider l'enfant ou l'adolescent à retrouver une place d'élève pour pouvoir retourner dans une école ordinaire, voire dans son école d'origine (dans laquelle il reste inscrit).

L'unité d'enseignement de l'ITEP est composée de 4 classes (plus une classe externalisée à Sarrebourg) encadrées par des enseignants, éducateurs et éducateurs techniques (les élèves peuvent bénéficier d'ateliers). L'unité d'enseignement ne propose pas de formation professionnelle aux élèves.

Notre Equipe

Sous la direction de :

Monsieur Olivier DURY, Directeur Enfance
Monsieur LEROY, Directeur de l'ITEP

Une équipe interdisciplinaire au service du Projet du jeune

Chef de service

Médecin

Psychologue

Enseignants spécialisés

Educateur Spécialisé

Orthophoniste

Rééducatrice pédagogique

Psychomotricienne

Secrétaire

Un Service de Suite

Le service de suite est à disposition des familles pendant trois années après l'arrêt de l'ITEP